



Groupe de suivi multipartite du Plan d'action national relatif aux entreprises et aux droits de l'homme (NAP): mandat

Composition:

Le groupe de suivi est constitué de deux représentants du secteur économique (un représentant des PME et un des multinationales), deux représentants de la société civile, un représentant des milieux scientifiques et deux représentants de l'État (un du DFAE et un du DEFR). Les membres du groupe d'accompagnement servent de personnes de contact pour leur groupe d'intérêt respectif et assurent l'intégration de leurs intérêts. Ceux-ci sont :

- Pour le secteur économique :
 - Mme Denise Laufer, SwissHoldings
 - M. Marco Taddei, Union Patronale Suisse
- Pour la société civile :
 - Mme Chantale Peyer, Pain pour le prochain
 - M. Pepo Hofstetter, UNIA
- Pour les milieux académiques :
 - Mme Elisabeth Bürgi Bonanomi, University of Bern, Centre for Development and Environment (CDE)
- Pour la Confédération :
 - Mme Valérie Berset Bircher, Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
 - Mme Sandra Lendenmann, Division Sécurité humaine DSH

Rôle et fonctions du groupe de suivi:

- Examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre ; commenter le rapport du DFAE et du DEFR sur les progrès de la mise en œuvre ;
- Contribuer à la mise en œuvre du NAP: faire des propositions pour la mise en œuvre du NAP, apporter de l'expertise et de la cohérence ;
- Dans le cadre d'une approche participative, participer à la planification stratégique de la mise en œuvre du NAP, commenter ou définir les priorités d'orientation et d'action du NAP;
- Discussion sur les documents et autres études pertinentes produites dans le cadre de la mise en œuvre du NAP;
- Participation à l'élaboration d'une stratégie de communication sur le NAP;
- S'informer régulièrement des progrès réalisés dans la mise en œuvre du NAP ainsi que des enjeux et développements pertinents de la part des différentes parties prenantes.